

Tous intouchables, lorsque la fragilité invite à la fraternité

par

■ **Laurent de Cherisey** ■

Entrepreneur social

Auteur

Fondateur de la Fédération Simon de Cyrène

En bref

Chaque année, en France, dix mille personnes survivent à un accident grave de la route, du sport ou vasculaire cérébral. Après des mois de coma, avec des handicaps acquis, leur existence est bouleversée. Dans une société fondée sur l'efficacité, quel est le sens de ces vies sauvées mais fragiles ? Avec un groupe associant personnes handicapées et valides, Laurent de Cherisey, ancien chef d'entreprise, a orchestré une innovation sociale fondée sur le vivre ensemble : partager un repas, discuter, construire des liens d'amitié... Dans le cadre de l'association Simon de Cyrène, il a fondé une communauté de vie (une soixantaine de logements en centre-ville à Vanves) où personnes handicapées et valides vivent en colocation. Le succès est tel que l'association, liée au film *Intouchables*, essaime ce modèle d'habitat partagé dans dix villes en France. Pour Laurent de Cherisey, la société est forte de la place qu'elle donne aux plus fragiles.

Compte rendu rédigé par Sophie Jacolin

L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse des comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Séminaire organisé en collaboration avec le Collège des Bernardins et Le RAMEAU, avec l'appui de la Fondation Crédit Coopératif et grâce aux parrains de l'École de Paris (liste au 1^{er} juin 2015) :

• Airbus Group • Algoé¹ • ANRT • Be Angels • Carewan² • CEA • Chaire "management de l'innovation" de l'École polytechnique • Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris • CNES • Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables • Crédit Agricole S.A. • Danone • EDF • ESCP Europe • Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme • Fondation Crédit Coopératif • Fondation Roger Godino • Groupe ESSEC • HRA Pharma² • IDRH • IdVectoR¹ • La Fabrique de l'Industrie • La Poste • Mairie de Paris • MINES ParisTech • Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, DGE • NEOMA Business School • Orange • PSA Peugeot Citroën • Renault • SNCF • Thales • Total • UIMM • Ylios

1. pour le séminaire Ressources technologiques et innovation
2. pour le séminaire Vie des affaires

J'ai initié l'aventure Simon de Cyrène il y a dix ans, avec l'intuition de créer une maison partagée pour adultes handicapés et valides. Après une carrière durant laquelle j'avais fondé plusieurs entreprises, je ne me doutais pas qu'il serait si long d'entreprendre dans le monde du social. Mais s'agissant de l'humain, par nature fragile et complexe, il est indispensable de prendre son temps.

Avant de me lancer, une étape m'a permis de "faire mes classes". À l'occasion d'une série documentaire, *Passeurs d'espoirs*, confiée par France Télévision à mon épouse journaliste, elle et moi, avec nos cinq enfants, avons accompli notre rêve de parcourir le monde et de rencontrer des hommes qui se dressaient face aux drames de notre monde, loin de toute fatalité. Comment l'engagement avait-il jailli dans la vie de ces hommes dont Mark Twain aurait dit qu'« *ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait* » ? En relayant leur témoignage, nous voulions montrer la puissance de l'entrepreneuriat social, mais aussi donner un autre visage de la mondialisation, où les individus étaient pleinement acteurs de leur réalité locale.

Ces expériences récoltées sur les cinq continents (Chine, Brésil, Rwanda...) ont toutes mis en lumière deux leviers profonds de mobilisation : le rêve et la colère. Ces individus avaient eu l'audace de ne pas subir la dictature du fatalisme, de transformer leur rêve en énergie et en créativité collectives pour surmonter des situations qu'ils jugeaient inacceptables. J'ai été guidé par ces parcours pour monter le projet Simon de Cyrène, en particulier lors des trois premières années où j'ai travaillé d'arrache-pied avec parfois la crainte de ne pas aboutir. Venant du monde des affaires, j'ai dû me familiariser avec la logique de l'entrepreneuriat social où la dynamique humaine repose profondément sur le partage. *L'open source* est la règle. Tous les "passeurs d'espoir" que j'avais côtoyés considéraient d'ailleurs que leur innovation sociale atteignait un point d'orgue lorsqu'elle commençait à être copiée, preuve qu'elle avait atteint une maturité suffisante pour devenir un référentiel et être appropriée par d'autres. Une logique inverse de l'entreprise classique qui dépose des brevets pour protéger ses innovations de la concurrence.

Avant de partir pour quatorze mois de voyage-reportage, j'avais prévu à mon retour de m'engager pour développer une réponse innovante à une situation douloureuse à laquelle ma famille avait été confrontée : à 17 ans, ma sœur Cécile, de deux ans ma cadette, avait subi un grave accident de voiture provoquant huit mois de coma dont elle est sortie avec de graves lésions cérébrales.

Pourquoi sauver des vies ?

Cet événement s'est produit en 1983, l'année où ont été implantés en France les SAMU, services d'aide médicale urgente capables de sauver des personnes qui, auparavant, décédaient. Depuis, chaque année en France, 10 000 personnes accidentées, essentiellement des jeunes de 15 à 25 ans, sont maintenues en vie grâce à cette médecine d'urgence. Trente mille autres, souvent plus âgées, subissent un accident vasculaire cérébral et, après plusieurs semaines de coma, se réveillent dépendants et dans l'impossibilité de reprendre un travail. Cette situation concerne donc plus d'un million de personnes mais aussi leurs familles, soit 10% de la population.

Pourquoi notre société, qui valorise tant l'efficacité et la performance, se donne-t-elle les moyens de garder en vie des hommes qui sont "passés à travers le miroir", qui souffrent de handicaps physiques lourds et nécessitent une assistance presque constante ? Tant que l'on n'est pas confronté personnellement à cette question, il peut être tentant d'apporter des réponses théoriques. Lorsque l'on est concerné, on oscille entre la certitude qu'il faut sauver l'être cher et le doute : pourquoi imposer à quiconque une existence si éprouvante ? Nous ne pouvons faire l'économie de cette interrogation. Aspirons-nous à une société bâtie par et pour les plus forts, auquel cas nous devons accepter qu'il n'y ait pas de réponse quand un de nos proches bascule dans la fragilité ? Au contraire, sommes-nous prêts à considérer que la fragilité n'est pas une fatalité mais une composante de la nature humaine ?

Ne doit-on pas se laisser interroger, par ceux d'entre nous dont la vie a basculé dans la dépendance, sur la place de la fragilité dans notre société ?

Ces questions révèlent combien les choix politiques et stratégiques qui nous régissent sont imprégnés de la théorie du choc des civilisations: nous serions trop différents pour nous entendre, mieux vaudrait se préparer à se défendre, voire frapper en premier. Une personne fragile ne peut s'inscrire dans un tel chemin. D'ailleurs, le monde des affaires nous apprend que la logique de confrontation mène à l'échec. En tant qu'ancien dirigeant d'entreprise et consultant, j'ai travaillé au développement de la marque Airbus aux États-Unis. Alors que celle-ci n'existait guère dans les années 1970, elle est devenue leader mondial, devant un Boeing centenaire. Nous en avons identifié la raison: Boeing était décrédibilisé par des procès pour discrimination raciale. Sa culture de l'hégémonie lui faisait considérer comme des adversaires tous ceux qui n'étaient pas dans son camp. Airbus est au contraire l'enfant de la réconciliation entre anciens ennemis, la France et l'Allemagne, d'une altérité assumée et d'une intelligence collective européenne.

Une triple peine

Je constate qu'il faut une dizaine d'années pour que la victime de lésions cérébrales graves et son entourage fassent le deuil de la personne d'avant l'accident. Le processus est d'autant plus complexe qu'il confronte à une triple peine: un handicap physique, psychique et cognitif.

Le handicap expose aux risques de peur et de rejet. Alexandre, se promenant en fauteuil électrique, avait entendu une mère dire à son enfant: « *Ne t'approche pas, ça doit être contagieux.* » Derrière une réaction aussi choquante, j'identifie surtout de la peur. Plus j'avance, plus je suis convaincu que c'est notre plus grand défi. Avant même d'avoir peur de l'autre, nous avons peur de nous-mêmes, de ne pas être capables, d'être dépassés par nos fragilités dans une société qui nous demande d'être forts, efficaces et rentables. Cette peur engendre de la violence car elle nous oblige à adopter une posture de paraître, socle sur lequel il est impossible de construire un collectif. On ne peut construire une société que lorsqu'on engage son être profond dans une relation en vérité, sans nier ses fragilités. C'est la condition pour que réussisse un groupe, quel qu'il soit. Au contraire, la peur de l'autre déclenche une tyrannie des normes, exacerbe le repli individualiste et communautariste. En reconnaissant que je suis fragile, je permets à l'autre de dépasser la peur de sa propre fragilité pour oser entrer dans une relation vraie qui m'ouvre à la confiance et à la cocréation.

Après l'accident, avec un handicap physique, psychique et cognitif, comment trouver un sens à sa vie ? Je pense par exemple à cet ancien docteur en sciences et patron d'une filiale d'un grand groupe français. À 48 ans, un accident vasculaire cérébral a fait basculer sa vie, sa cellule familiale, avec une déshérence économique et sociale.

Une vie de fragilité

La vie d'un individu ordinaire traverse cinquante années de fragilité, les vingt-cinq premières et les vingt-cinq dernières. Les trente ans restants sont marqués par les ruptures affectives, le chômage, la maladie. Notre société ne doit-elle pas se réconcilier avec cette vulnérabilité incontournable, en faire la pierre angulaire d'une humanité commune ? Nous sommes tous concernés par ces questions. Sans toujours l'exprimer avec des mots, la personne handicapée nous interroge sur les valeurs de notre société. La réponse ressort avant tout de l'expérience humaine. Elle concerne chacun d'entre nous.

L'innovation sociale, un chemin par l'expérience

Après le long temps de deuil de "la vie d'avant" qui suit l'accident grave, le déclic vient lorsque l'on parvient à ne plus limiter sa vie à son handicap, mais à reconstruire des capacités et un sens. Avec la grande dépendance, la personne handicapée déclenche une forte demande de relations – relations d'aide, mais aussi d'amitié libre et accessible à tous, préparer et partager un repas entre amis en particulier. Cela invite la société à développer la valeur de la fraternité dans une vie sociale de proximité et du quotidien. L'audace fondatrice des groupes que l'on appelle *Les compagnons Simon de Cyrène* est d'inviter des amis handicapés et valides à se retrouver pour

préparer un repas. Ensemble, ils (re)découvrent le goût du rire. Partager ce temps fraternel, c'est ce que le groupe Simon de Cyrène au Québec appelle "frérer". Sans la fraternité, notre devise républicaine serait bancale; la liberté et l'égalité ne seraient pas viables. Il faut la poutre maîtresse de la fraternité pour bâtir un collectif, déclencher un projet de société.

L'amitié d'abord, le toit ensuite

Cette expérience m'a convaincu que pour fonder un groupe Simon de Cyrène, il fallait commencer par construire une relation vraie et profonde. Les questions matérielles et financières viennent ensuite. Au sein de notre fédération, nous considérons qu'une histoire est en train de naître dès lors que huit à dix personnes, dont certaines ont l'expérience du handicap, décident de s'engager ensemble. À Nantes, le groupe qui se forme actuellement a mis deux ans avant d'oser organiser ce fameux repas partagé. Il devait surmonter la peur de se réunir sans masque, dans l'altérité. Il en fut de même pour le groupe de Lille, dont les membres racontent qu'ils ont été si heureux de se retrouver autour d'une table qu'ils ont passé l'après-midi à rire. C'était la première fois qu'ils entendaient le rire d'un des leurs, un ancien chef d'entreprise jusqu'alors enfermé dans la douleur et la révolte.

L'une des femmes qui était à l'origine du groupe lillois m'avait sollicité pour créer une maison Simon de Cyrène destinée à accueillir les résidents lourdement handicapés d'un foyer médicalisé géré par l'association dont elle était présidente. Je lui ai expliqué que la démarche était inverse: il fallait d'abord constituer un groupe d'amis. La réussite de leur premier repas fut un signe encourageant. Je souligne à cette occasion que les solutions ne sont jamais uniques: hôpital, foyer ou maison d'accueil spécialisé, habitat partagé, logements diffus... toutes ces modalités sont nécessaires, au gré des parcours de vie.

Donner la parole

Une autre condition m'a paru nécessaire dès les débuts de Simon de Cyrène, créer des groupes de parole. J'ai toujours entendu les entrepreneurs sociaux affirmer que si l'on voulait agir *avec* les personnes et non *pour* elles, il fallait être à l'écoute de ce qu'elles avaient à nous dire. L'exercice a ébranlé certaines de mes idées reçues. Ainsi, je projetais un projet à la campagne, dans la nature, avec un potager et des animaux. Un rêve de valide! Cela n'aurait fait qu'ajouter un handicap supplémentaire, m'ont expliqué les intéressés. Le jardin devait être en centre-ville, près des transports en commun. De fait, les huit implantations Simon de Cyrène en France sont dotées d'un carré de nature, au cœur de la cité, dans du foncier social.

Lors d'un groupe de parole, une mère accidentée a témoigné de la douleur de ne plus pouvoir vivre en famille. Pourquoi ne pas créer une famille d'amis, tel un béguinage du Moyen-Âge? « *Ma plus grande souffrance n'est pas mon handicap mais que, certaines journées, les seules personnes que je vois sont celles qui sont payées pour* », nous a confié un homme. Progressivement, ces témoignages ont dessiné les principes fondateurs des maisons Simon de Cyrène.

L'invention d'un art de vivre

Nous avons pu mener à bien le premier projet de maison, à Vanves, grâce à une évolution législative portée par le père d'un enfant handicapé, Jacques Chirac. Il est d'ailleurs intéressant de retracer les étapes des grandes lois sur le handicap. La première, en 1975, est due à Simone Veil, héritière de la volonté de Georges Pompidou, décédé un an auparavant, et à qui le général de Gaulle avait demandé d'être administrateur de la Fondation Anne de Gaulle. Le président était entré en relation fraternelle avec les résidents de la fondation et avait éprouvé la nécessité de légiférer sur le handicap. Plus tard, Jacques Chirac a lui aussi tiré de son expérience paternelle la conviction qu'un individu ne devait pas être réduit à son handicap mais devait pouvoir choisir son projet de vie. Il fut à l'origine des actuelles Maisons départementales des personnes handicapées, chargées d'apporter aux bénéficiaires l'aide nécessaire pour vivre selon leur choix.

Nous avons également bénéficié du soutien de partenaires tels que l'Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (Avisé), Le RAMEAU, AG2R LA MONDIALE ou encore la Fondation Bettencourt Schueller.

Le fonctionnement d'une communauté est maintenant bien rodé. Chaque résident dispose de son propre studio équipé d'une kitchenette et d'une salle de bains. Il peut participer à la vie commune dans les espaces partagés. Un appartement compte six studios occupés par des personnes handicapées, ainsi que quatre studios pour accueillir des assistants. Il existe aussi quelques studios "satellites" pour accueillir des couples. Une communauté de vie regroupe cinq à six grands appartements, soit soixante logements.

Une communauté compte trente salariés – directeur, coordinateur médicosocial, gestionnaire, responsable de ressources humaines, responsables d'appartements (généralement des éducateurs spécialisés) – à raison d'un aidant pour une personne handicapée accueillie. Parmi les quatre assistants de chaque appartement, deux sont salariés et deux accomplissent leur service civique. Âgés de 18 à 25 ans, ces derniers viennent vivre pleinement l'aventure pendant un an. Nous les voyons traverser trois phases classiques dans l'accompagnement du handicap : l'émerveillement des débuts, puis les temps de fatigue et de lassitude. C'est alors que la rencontre peut vraiment survenir et la relation s'établir à double sens, non sans heurts. Dans les actes du quotidien les plus intimes, la personne handicapée prend elle aussi soin de la personne valide, en lui apprenant les bons gestes et en s'assurant qu'elle va bien. Lors des repas, valides et invalides se servent mutuellement. Alors vient le temps de l'engagement, d'une relation partagée fondatrice d'une vie commune.

Avant de nommer un responsable d'une communauté est mis en place un "temps de discernement" de deux mois avec des groupes composés de résidents, assistants, familles, amis. C'est à cette occasion que j'ai entendu une personne lourdement handicapée affirmer : « *Ici, je suis un vivant.* »

La communauté Simon de Cyrène mobilise la dimension festive pour nourrir une vie commune qui, fondamentalement, est une utopie. A priori, nous réunissons toutes les composantes pour que le groupe explose : des jeunes et des vieux, des valides et des invalides, de la douleur et de la colère... L'art de vivre ensemble se travaille au quotidien, par exemple dans les "soirées-appartements" du mardi où les résidents se retrouvent, évoquent les difficultés, les conflits et les joies de la semaine passée, puis font la fête.

Essaimer sans se disperser

Quelles suites devons-nous donner à l'innovation sociale initiée par Simon de Cyrène à Vanves ? En dépit de sollicitations nombreuses, nous avons acquis la certitude que le développement n'était pas une finalité. Les experts qui nous ont accompagnés, d'AG2R LA MONDIALE en particulier, nous ont aidés à nous départir de la tentation de déployer nous-mêmes l'expérience tous azimuts. Mieux valait rester focalisés sur notre expérience, à savoir les personnes victimes de lésion cérébrale, la partager et transmettre le relais à ceux qui voulaient s'engager sur le terrain. Cela a nécessité d'analyser et de formaliser l'ensemble de nos pratiques : relations avec le monde médico-social, formation des jeunes assistants, gestion des budgets, animation de la vie commune... Nous avons créé autant de référentiels et d'outils, disponibles en *open source*. Ainsi, nous accompagnons l'essaimage sans nous disperser.

Deux fois par semaine, la communauté Simon de Cyrène de Vanves accueille des membres de la vie "civile" (politiques, personnes handicapées, chefs d'entreprise, managers, responsables d'association, journalistes...) pour témoigner de ce qu'elle vit. Quinze dirigeants du groupe Galeries Lafayette y ont passé une matinée, pour venir partager l'expérience d'un groupe humain fondé sur la fragilité. Avec eux, nous avons exploré le sens de la fête, valeur commune à nos deux histoires. De telles rencontres enrichissent et témoignent d'une société ouverte à l'altérité.

La fédération Simon de Cyrène accompagne désormais des associations qui se créent pour s'engager dans une aventure similaire. Elle se donne pour objectif de développer des communautés Simon de Cyrène dans dix grandes villes pour mailler le territoire. Charge à ceux qui le souhaitent de s'en inspirer pour imaginer des solutions répondant à d'autres situations de dépendance : personnes âgées, autisme, etc.

La fédération accompagne aujourd'hui des associations dans une dizaine de grandes villes (Lyon, Nantes, Angers, Dijon, Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse...). Chacune est appelée à devenir un laboratoire d'innovation sociale

sur le vivre ensemble, et à accompagner l'essaimage régional. Chacune contribue aussi à apporter un témoignage concret et réaliste d'un projet de société innovant.

En ce qui concerne le financement, le budget de fonctionnement des maisons s'équilibre grâce à l'aide sociale. Pour l'investissement, la création d'un logement en centre-ville (30 m² plus 10 m² de parties communes) coûte 100 000 euros – une performance. Sachant qu'une communauté réunit 60 logements (5 à 6 appartements), elle représente un investissement de 6 millions d'euros. Sur les 60 millions d'euros que demande l'essaimage dans dix villes, la moitié a déjà été engagée. Nous travaillons encore sur un plan d'investissement de 30 millions d'euros, dont un tiers est emprunté à la Caisse des Dépôts via le prêt locatif aidé d'intégration (PLAI). Celui-ci est remboursé par les loyers, eux-mêmes payés par l'aide au logement des résidents. Nous plafonnons l'emprunt à ce niveau, par souci que toute personne soit éligible au dispositif. Le deuxième tiers du budget d'investissement provient des aides publiques au logement social. Le dernier tiers, destiné à financer les espaces communs (non couverts par les aides publiques), est constitué de fonds propres associatifs: mécénat, dons individuels, fondations d'entreprise. Soulignons que ces dons sont défiscalisés aux deux tiers. Au total, il ne reste plus que 3 millions d'euros à trouver sur les 60 millions d'investissement. À bon entendre !

Débat



Un écosystème humain fragile

Un intervenant : *Compte tenu de l'abondance des sollicitations, quels sont vos critères de sélection des résidents ?*

Laurent de Cherisey : Le premier critère est médical. Nous ne pouvons accueillir, par exemple, les personnes qui ont besoin d'un plateau technique. Cela étant, nous avons des liens avec l'hôpital de secteur, où certains de nos résidents font régulièrement des séjours. C'est un soutien essentiel.

Le second critère passe par le chemin de la relation. Pour cela, nous avons instauré le principe du groupe de compagnons, qui préfigure une communauté le temps que celle-ci voie le jour, car dans le meilleur des cas, il faut cinq ans de travail avant de pouvoir ouvrir une maison Simon de Cyrène. Ces compagnons invitent qui le souhaite à "fraterniser" régulièrement, à préparer et partager un repas. Aujourd'hui, ce groupe représente une centaine de personnes à Paris, dont la moitié sont des valides désireux de s'engager. Dans les grandes villes, une personne sur deux vit seule. La personne fragile peut être un catalyseur de la fraternité.

Int. : *Avez-vous dû vous séparer de certains résidents ?*

L. de C. : Nous avons connu quatre départs. Un résident est parti en maison de retraite car ses parents âgés jugeaient cette solution plus sécurisante. Un autre avait besoin d'une assistance respiratoire de nuit que nous ne pouvions pas lui procurer. Enfin, deux résidents sont décédés.

Int. : *Vos maisons mobilisent des professionnels en charge des actes médicaux et des accompagnants pouvant être plus novices. Prévoyez-vous des moments de rencontre entre eux, pour qu'ils "se fertilisent" leurs pratiques ?*

L. de C. : Nous consacrons 20 % de notre temps à cette dimension professionnelle, lors de réunions ou de formations: accompagnement médico-social, posture des aidants, actes essentiels... La formation au vivre ensemble occupe également 20 % de notre temps. Tout ceci contribue à une irrigation de l'expérience. Certains de nos volontaires du service civique décident de rester un an supplémentaire pour poursuivre une formation

d'aidant médico psychologique. Les autres distilleront dans leurs futures expériences professionnelles ou personnelles les leçons d'altérité qu'ils auront apprises chez Simon de Cyrène.

Int. : *Recevez-vous des candidatures de personnes "ordinaires", ni handicapées ni professionnelles de l'accompagnement, désireuses de vivre en colocation dans vos communautés? Est-ce une évolution envisageable?*

L. de C. : J'en ai rêvé, mais ce n'est pas possible. Il est déjà compliqué de financer des studios pour les professionnels valides qui vivent dans les communautés, qui ne bénéficient pas des mêmes aides sociales que les personnes handicapées. Ce serait extrêmement difficile pour des tiers. Du reste, la nature des handicaps de nos résidents nécessite un accompagnement constant, que ne pourraient pas procurer des résidents ayant un autre métier, ni des étudiants.

Int. : *La communauté est-elle ouverte sur le quartier? Reçoit-elle la visite de voisins, par exemple?*

L. de C. : Une communauté est un biotope fragile, dont la genèse est longue. Elle peut être déstabilisée par l'intrusion brutale d'un élément extérieur. Avant de lui imposer nos rêves en nous invitant parmi elle, nous devons nous demander si nous portons notre projet ou le sien. Pour un tiers, l'entrée en relation avec une communauté demande du temps, de la patience, un apprivoisement. Il ne s'agit pas de faire du bénévolat, mais de bâtir une amitié fidèle. Il faut nourrir les occasions de rencontre gratuite, sans vouloir d'emblée "faire pour". Certaines de nos associations s'interrogent sur la possibilité d'élargir la communauté de leurs amis. Elles savent qu'auparavant, elles doivent consolider leurs racines.

La spiritualité par la relation

Int. : *Je m'étonne de l'absence de référence à l'Église dans votre témoignage, d'autant que c'est elle qui a longtemps pris en charge les pauvres, les handicapés, les vieillards et les malades, alors que l'État n'en faisait rien. Quelle place occupe la dimension spirituelle dans les maisons Simon de Cyrène?*

L. de C. : C'est un sujet essentiel que nous abordons sous l'angle de l'expérience et de la relation. Chacun est tenté de projeter ses propres convictions, la mienne étant chrétienne. Heureusement, mon voyage et mes rencontres autour du monde ont fait mûrir la fausse image de la charité que j'avais pu concevoir, avec les chrétiens pour héros. J'ai pu constater que des hindouistes, des agnostiques ou encore des musulmans en étaient aussi des acteurs extraordinaires. Il est bien plus puissant, y compris en tant que chrétien, de reconnaître que l'amour peut jaillir dans le cœur de tout homme.

Je me félicite d'avoir pris le temps de ce cheminement. Peut-être est-ce la raison pour laquelle j'ai été largement inefficace les trois premières années, en dépit d'un travail acharné. Certes, je n'étais pas aidé par une tyrannie des normes bien française, obligeant à démêler des contraintes administratives souvent contradictoires. Mais ce qui se jouait là était bien plus profond : il s'agissait de donner du temps à la relation. Quand différentes strates de la personne (physiques, psychiques, cognitives) sont altérées, l'on touche aux tréfonds, à l'essentiel. L'expérience des communautés nous permet de dire que l'être profond se construit dans la relation. Or, la société postmoderne ne valorise pas cette aptitude à "être humains ensemble". Elle nous projette sans cesse dans l'avoir, le savoir, le pouvoir. Nous perdons la capacité de faire silence ensemble, d'être sans faire.

Les groupes Simon de Cyrène travaillent la dimension spirituelle dans le rapport à l'autre, qui permet de dire : « *je crois en l'homme* ». Nos résidents sont catholiques, musulmans, agnostiques, juifs... À travers le partage, chacun vit son propre credo mais entre aussi en dialogue avec d'autres civilisations et religions.

Int. : *Pourquoi avoir choisi le nom de Simon de Cyrène?*

L. de C. : Ce nom a jailli d'un groupe de parole. Simon de Cyrène est ce personnage dont la Bible raconte qu'un jour, en rentrant des champs, il a croisé un attroupement autour d'un homme que l'on menait à la crucifixion. Il a aidé le Christ à porter sa croix. Il a exercé sa liberté d'homme face à une réalité qui s'est imposée à lui, comme le handicap survient à qui ne le choisit pas. Il a échangé un regard de frère avec le supplicié.

La fraternité en *open source*

Int. : *Quels ingrédients identifiez-vous pour assurer la pérennité de votre démarche ?*

L. de C. : La réponse réside dans la collaboration, l'innovation en *open source*. La pérennité de la démarche ne passe pas par sa reproduction mais par son adaptation. Nous avons beaucoup collaboré avec les communautés de L'Arche, ouvertes aux personnes ayant un handicap mental et dont le fondateur, Jean Vanier, fut pour moi un guide. Toutefois, L'Arche nous a renvoyé au fait que notre expérience était très singulière, tant au regard des personnes que nous accueillions, qui ne sont pas nées avec un handicap, que de notre art de vivre ensemble. Nos aventures ne pouvaient pas se mêler. C'est pourquoi nous avons créé notre propre fédération, avec un modèle de gouvernance très simple fondé sur la subsidiarité, à l'inverse d'une foncière nationale. Les associations qui en sont nées répondent à une gouvernance locale. Leurs statuts prévoient les expertises nécessaires à leur bon fonctionnement au travers de mandats occupés par des titulaires à durée déterminée.

Le centre de gravité est donc l'association locale, qui a elle-même pour centre de gravité la communauté de vie, laquelle partage une espérance. C'est grâce à cette architecture que le projet ne s'étiolera pas. L'équipe fédérale contribue à la dynamique d'accompagnement à la naissance, jouant un rôle d'incubateur grâce auquel se déploient des structures locales autonomes.

Int. : *Quelles réponses peuvent être apportées à la disproportion colossale entre les besoins à satisfaire en matière de handicap et les capacités d'offre des différentes associations ?*

L. de C. : Là encore, il faut miser sur le collectif, casser les silos pour cocréer en réseau. Personne n'a raison tout seul. Il est également nécessaire d'entrer en dialogue avec le politique, qui a pour mission de structurer les espaces du bien commun. Se pose, certes, la limite des capacités de financement public. Cependant, il est deux fois moins coûteux d'accueillir une personne en habitat partagé qu'en foyer médicalisé. La logique est vertueuse à tous les points de vue : humainement, socialement et économiquement.

■ Présentation de l'orateur ■

Laurent de Cherisey: entrepreneur social; fondateur de la Fédération Simon de Cyrène; ancien fondateur et chef d'entreprise; auteur avec Marie-Hélène de Cherisey de *Passeurs d'espoir* (Presses de la Renaissance, 2006), de *Recherche volontaire pour changer le monde. Les clés du succès de ceux qui l'ont fait* (Presses de la Renaissance, 2008), de *Le grain de sable et la perle* avec Vivianne Perret (Presses de la Renaissance, 2010), *Tous Intouchables* avec Jean Vanier, Philippe Pozzo di Borgo et Vivianne Perret (Éditions Bayard, 2012).

Diffusion juin 2015

Ont participé: J.-L. Allez, S. Arauso (FLS), J.-P. Aubert (Mission MAAME au Cabinet du Premier ministre), M. Aubert, J. Berger (Action Tank), T. Augendre (Triagoz Finance), M. Berry (École de Paris du management), E. Bertrand-Dalechamps, D. Bertrand Dalechamps, S. Bertrand Lassailly, J. Boivin (Club Mines Stratégie), J. M. Bossin, J. Caillat (PARM), C. Citeau (Une clé pour un gîte), B. de Dieuleveult (Les Maisons Saint Joseph), B. Dumont Saint Priest (Lycée Notre-Dame de Grandchamp), A. Dunoyer de Segonzac (Association L'Enfant@l'hôpital), P. Dunoyer de Segonzac (PDS Conseil), B. d'Ornano (Association L'Enfant@l'hôpital), I. Frizon, J.-L. Germain (Collège des Bernardins), J.-R. Guedez, P. Guedez, J. Hamaide (Petits frères des pauvres), C.-B. Heidsieck (Le RAMEAU), A. Heilbrunn, B. Heilbrunn, L. Jamet, C. Koelher, J.-B. Labrusse (Simon de Cyrène), M. Lyazid (Ministère des Affaires sociales), B. Mialaret, M.-C. Monnier, C. Riveline (Mines ParisTech), B. Roger (Collège des Bernardins), A. Schmitt (La Maison des sages), A. Smaghe (La Maison des sages), P. Souplet (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), P. Souty, F. Weill (École de Paris du management).